

Zoom sur les métiers de la petite enfance



sommaire

3 Édito

4 Ça s'est passé

6 Connaître & participer

- > Les travaux de rénovation énergétique du siège de l'Agglo commencent
- > Conseil de Développement
- > Le bilan 2023 du CdD présenté aux élus

8 Vivre & se déplacer

- > Tous les d'élèves transportés par l'Agglo sur le réseau L'Va bénéficient désormais de la gratuité
- > De nouvelles adaptations sur le réseau L'va à compter de la rentrée
- > Local à vélo rue de Bourgogne
- > Location longue durée de vélos électriques
- > Un nouveau visage au cours Brillier
- > Retour sur la concertation du PLUi
- > De nouvelles places dans les crèches de l'Agglo
- > Travailler aux côtés des enfants
- > La santé mentale, un sujet qui nous concerne tous
- > CPTS Vienne : Prévenir l'obésité et le diabète
- > L'Agglo agit aux côtés des partenaires pour l'emploi
- > L'Agglo dote ses élèves d'outils numériques performants
- > Des équipements sportifs plus sobres en énergie

23 Entreprendre & réaliser

- > Site embranché
- > Éco en bref
- > Agriculture : des rendez-vous à ne pas manquer !
- > La rentrée d'Ariane
- > " Je suis plongé au coeur d'un univers entrepreneurial inspirant ! "

29 Valoriser & préserver

- > Une nouvelle filière de tri en déchèteries : les jouets
- > Déploiement du tri des déchets alimentaires
- > Les bonnes adresses pour consommer local et responsable
- > Particuliers : une nouvelle aide pour la location d'un broyeur à végétaux
- > Le Concours des initiatives Plan Climat
- > Se faire accompagner pour rénover sa copropriété

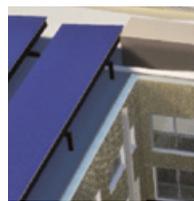
34 L'Agglo & vous

36 SISM

- > En mouvement pour notre santé mentale



DECOUVERTES
ONCERTA
au **Citoy**
Participation
Territo



Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

N°24 - AUTOMNE 2024

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antarès
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex
Tél : 04 74 78 32 10 / Fax : 04 74 53 54 26
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana
Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication
de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil
Conception graphique : Catherine Ornon
Impression : Imprimerie Maury

Agglomag est imprimé à 46 000 exemplaires
sur du papier respectueux de l'engagement environnemental
labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : septembre 2024





Mesdames, Messieurs,

J'espère que vous avez toutes et tous passé un bel été et pu profiter des nombreuses animations et possibilités offertes par le territoire : Jazz à Vienne qui a connu un franc succès avec près de 215 000 festivaliers, ciné été et ses 33 séances dans 23 communes de l'Agglo, visites et animation proposées par Vienne Condrieu Tourisme, découverte du Château de Septème, randonnée dans le Parc du Pilat...

Je tiens à remercier le personnel de l'Agglo qui est resté mobilisé pour continuer à assurer le service public tout au long de l'été. J'ai une pensée particulière pour les équipes du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson dont les extérieurs ont pu rouvrir dès le 1^{er} juin après 3 étés de fermeture pour cause de travaux ainsi que celles de la piscine Lucien Millet à Eyzin-Pinet, ces deux équipements étant restés ouverts tout l'été.

Cette rentrée est notamment marquée par la généralisation de la gratuité des transports scolaires sur le réseau L'va à raison d'un aller-retour par jour (finie la règle des 3 ou 5 km) ; par l'ouverture du belvédère de Tupin et Semons qui offre une vue spectaculaire sur le Rhône ; par la mise en place d'une aide à la location de broyeur à végétaux pour les particuliers afin de limiter les trajets en déchèterie ; et toujours à propos de déchèterie, par l'ouverture d'un site réservé aux professionnels (accessible 24h/24) dans la zone d'activités du Rocher à Estrablin. Avec cette déchèterie professionnelle multi matériaux, et les nombreuses autres solutions de reprise des déchets proposées aux entreprises sur le territoire, les cinq déchèteries publiques de l'Agglo sont désormais réservées aux particuliers et la qualité d'accueil ainsi améliorée.

Les projets qui nous attendent lors de cette rentrée sont nombreux. Il y bien sûr la requalification du cours Brillier mais aussi les travaux de la zone d'activités du plateau à Trèves qui vont se poursuivre. La zone proposera 8 lots et chaque bâtiment construit sera équipé de panneaux photovoltaïques.

Enfin, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera marquée par l'adoption du Projet d'Aménagement et de Développement durable après un important travail mené avec l'ensemble des Maires, des adjoints à l'urbanisme et des élus communaux ainsi que la population à travers une concertation qui a recueilli près d'un millier de contributions. Ce PLUI, l'Agglo ne veut pas le faire à la place des communes mais bien avec les communes, dans une vraie démarche collective.

Au moment où j'écris cet éditorial, j'apprends la disparation de Louis Mermaz. Homme d'État, il a occupé de nombreuses fonctions électives dont celle de Maire de Vienne de 1971 à 2001. Il a été Président du District urbain de Vienne, l'ancêtre de la Communauté d'Agglomération. Créé en 1960, le district comptait 6 communes, 3 dans le Rhône et 3 dans l'Isère. Précurseur de la coopération intercommunale, il a fait partie des 5 premiers districts créés en France. Je présente à sa famille, à ses proches et à tous ceux qui l'ont connu, mes plus sincères condoléances.

Thierry Kovacs
Président de Vienne Condrieu Agglomération

Vendredi 31 mai

Thierry Kovacs, Président de l'Agglo entouré de Virginie Ostojic, Vice-Présidente aux équipements sportifs et de nombreux élus, ont visité les extérieurs du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson avant leur ouverture au public le 1^{er} juin. Ils ont pu apprécier la qualité des travaux réalisés et le confort apporté aux usagers du stade.



Journée découverte des métiers de la petite enfance et baby-dating



Le samedi 15 juin fut une journée placée sous le signe de la petite enfance. Deux manifestations, l'une autour des découvertes des métiers de la petite enfance et l'autre sur les modes de garde, (baby-dating) ont permis d'aller à la rencontre de personnes intéressées par ces professions et d'accueillir les parents désireux de mieux connaître le fonctionnement des Relais Petite Enfance. Annick Guichard, Vice-Présidente à la petite enfance, Virginie Paquien, Directrice Générale des Services de l'Agglo et Véronique Diapède, Directrice Petite Enfance de l'Agglo ont pu, à ces deux occasions, saluer le travail des équipes petite enfance de l'Agglo et répondre aux interrogations des parents.

Mercredi 3 juillet

Thierry Kovacs, Président de l'Agglo et Maire de Vienne et Fabien Kraehn, Conseillé délégué au commerce, entourés d'élus viennois et de techniciens, ont accueilli des représentants de franchises commerciales. Après une présentation de la ville et de ses principaux projets pour la rendre encore plus attractive, ensemble ils ont pu visiter les lieux d'implantation éventuels pour de nouveaux commerces. C'est cette même opération qui a permis aux enseignes comme La Fée Maraboutée, LDLC, Boudoir bohème, la Grande évasion, Biocoop, Calzedonia ou Picard de s'implanter à Vienne et d'enrichir ainsi l'offre commerciale de la Galerie marchande à ciel ouvert.



Jeudi 4 juillet

Soucieuse des questions de santé, l'Agglo mène des actions favorisant l'accueil et l'accompagnement des professionnels de santé. C'est pourquoi, Thierry Kovacs, Président de l'Agglo et Bernard Roqueplan, Conseiller délégué à la santé, aux côtés des professionnels de santé et des élus du territoire ont eu le plaisir d'accueillir les internes de l'hôpital de Vienne pour une soirée à Jazz à Vienne. Ce fut l'occasion de présenter les atouts du territoire et de donner envie aux internes de s'implanter à la fin de leurs études sur les communes de l'Agglo.

Accueil des internes à Jazz à Vienne



Un très bon bilan pour Jazz à Vienne



Mardi 16 juillet

Thierry Kovacs, Président de l'Agglo et de Jazz à Vienne aux côtés de Christian Trouiller, Vice Président de Jazz à Vienne, Samuel Riblier, Directeur de Jazz à Vienne et Guillaume Anger ont organisé un point presse pour le bilan de l'édition 2024 du festival.

Le bilan est plus que positif avec 215 000 festivaliers accueillis !

À lui seul, le Théâtre antique a réuni près de 89 000 spectateurs et 5 soirées ont été complètes. C'est la deuxième meilleure édition en termes de fréquentation pour le théâtre antique.

De son côté, le site emblématique de Cybèle affiche près de 110 000 spectateurs malgré une météo très capricieuse.





Agglo

Connaître & participer

© Devigne-Barlat Architectes

Les travaux de rénovation énergétique du siège de l'Agglo commencent

Prévus pour une durée de 6 mois, les travaux du siège de l'Agglo ont démarré au début du mois de septembre. Ils consistent à installer des panneaux photovoltaïques sur le toit terrasse, pour fonctionner en autoconsommation, à remplacer certaines menuiseries qui présentent des problèmes d'étanchéité du rez de chaussée et à remplacer le bardage en façade pour améliorer l'isolation thermique et l'esthétique du bâtiment.

L'installation comprendra 222 panneaux de 450 Wc (watt crête), pour une puissance installée totale de 101 kWc. L'installation fournira une énergie annuelle de 119 MWh soit l'équivalent de la consommation de 46 foyers (hors chauffage). 57 % de cette production sera autoconsommée par le bâtiment Antarès pour ses besoins propres (éclairage, informatique, climatisation...) soit environ 68 MWh, le reste sera revendu et permettra de financer une partie de l'électricité consommée qui ne sera pas produite par les panneaux (la nuit et par manque d'ensoleillement).

En complément de l'installation des panneaux, des brise-soleil orientables seront mis en place sur les fenêtres, afin de renforcer le confort des usagers et de réduire la dépendance au système de climatisation au cours de l'été.

[L'installation fournira une énergie annuelle de 119 MWh soit l'équivalent de la consommation de 46 foyers (hors chauffage).]

L'isolation thermique de la toiture sera renforcée et recouverte d'un revêtement d'étanchéité clair, ce qui contribuera à minimiser l'absorption de la chaleur pendant les mois d'été.

Pour réaliser ce chantier, la rue située derrière le bâtiment Antarès et devant le Manège sera fermée à la circulation la journée sur une période d'un mois minimum, le temps de refaire toute la façade arrière.

La parole aux citoyens

CdD

Participation citoyenne



LE BILAN 2023 DU CDD PRÉSENTÉ AUX ÉLUS

À l'occasion du Conseil communautaire du 23 juin dernier, le Conseil de Développement a présenté les temps forts de son action en 2023.

● Réduire le volume de sa poubelle

Le CdD s'est investi dans la démarche d'élaboration du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés en analysant un questionnaire à l'attention des habitants, en proposant des indicateurs d'évaluation et en corédigeant un guide à l'attention des citoyens.

● Consommer local

Initialement saisi par l'Agglo sur les circuits courts alimentaires, le groupe de travail a choisi de réorienter sa réflexion en s'appuyant sur des conférences, des rencontres de terrain et son regard citoyen. La question devient : « comment inciter les citoyens à consommer les productions locales, brutes ou transformées ? »

● Mobiliser pour un territoire durable

Le CdD a pris connaissance de la démarche d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Objectif : assurer sa mission d'accompagnement de la concertation menée par l'Agglo et contribuer à ce que l'habitant du territoire soit informé, sollicité et puisse donner son avis.



Evelyne Fleuriot-Aranda pour le CdD et Christian Pétrequin conseiller délégué en charge des relations avec le CdD

CHIFFRES CLÉS

850 h d'engagement citoyen

52 % femmes et

48 % d'hommes

1 guide de l'écocitoyen

14 communes du territoire représentées sur les 30 de l'Agglo

2 visites de terrain

5 groupes de travail thématiques

Climat
PROPOSITIONS
Découvertes
CONCERTATION
eau Citoyens
Participation Évaluation
Territoire
PLUi déchets
Consommer local
Santé

Vous aussi, ce bilan vous intéresse ?

Vous souhaitez vous engager pour l'intérêt général ?

Vous souhaitez enrichir la réflexion et les échanges sur les thèmes proposés ou sur d'autres ?

Rejoignez le Conseil de Développement !

POUR EN SAVOIR PLUS

04 82 06 33 23 - cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr
<https://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

📍 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Merci pour tout le travail conséquent réalisé par le Conseil de Développement. La frise de temps présentée dans votre bilan en témoigne

a indiqué Thierry Kovacs, soulignant la qualité du travail fourni et l'engagement des bénévoles.

Conseil de
Développement
Vienne Condrieu
Agglomération

Agglo

Vivre & se déplacer



Tous les d'élèves transportés par l'Agglo sur le réseau L'Va bénéficient désormais de la gratuité

Afin d'uniformiser l'offre et de simplifier les procédures pour les parents, les élus ont décidé de généraliser la gratuité des transports scolaires sur le réseau L'va.

Il n'y a plus de critère de distance entre l'établissement scolaire et le point d'arrêt le plus proche du domicile de l'élève résidant sur le territoire, puisque le transport scolaire est désormais gratuit pour tous, dans la limite d'un aller/retour par jour.

Ce sont plus de 5 000 élèves, de la maternelle à la terminale, qui circulent gratuitement sur le réseau L'va. Ils disposent d'un abonnement Dom'École gratuit leur permettant d'emprunter le réseau de transport public à raison d'un aller-retour par jour d'école.

L'impact financier de l'extension de cette gratuité est évalué à 16 000 € HT par an.

[Ce sont plus de 5 000 élèves, de la maternelle à la terminale, qui circulent gratuitement sur le réseau L'va.]

Cette extension ne concerne pas les élèves de la commune de Chasse-sur-Rhône qui organise ses transports, payants, dotés d'une multitude de services, non inclus dans l'offre de l'Agglo.

PLUS D'INFOS

Sur le transport scolaire :

Rendez-vous sur le site de l'Agglo,
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
> rubrique Le transport scolaire


Lignes de Vienne et Agglomération



De nouvelles adaptations sur le réseau L'va à compter de la rentrée

L'Agglo réalise un suivi de son réseau L'Va et l'adapte en fonction de la fréquentation et des besoins exprimés par les usagers. C'est pourquoi cette rentrée est marquée par une évolution de l'offre, garantissant une meilleure efficacité du réseau L'Va.

LIGNE 1 Estressin Centre Commercial - Stade de Malissol

Les horaires du dimanche et des jours fériés sont modifiés pour garantir une **meilleure régularité et une meilleure ponctualité**, passant de 8 à 7 rotations par jour.

Départs du Stade de Malissol à 8h10, 9h40, 11h40, 13h30, 15h20, 17h05 et 18h40. Départs d'Estressin Centre Commercial à 8h55, 10h40, 12h35, 14h30, 16h05, 17h50 et 19h22.

LIGNE 2 Hôpital Lucien Hussen - Collège de l'Isle

En raison d'une fréquentation quasi-nulle **sur la dernière course de la journée, le départ de l'hôpital Lucien Hussen à 21h21 est supprimé** du lundi au samedi toute l'année.

De plus, les services du dimanche et des jours fériés s'effectueront en minibus.

LIGNE 3 Collège Grange - Malissol La Gère

Deux renforts sont ajoutés dans le sens Malissol La Gère - Gare de Vienne le matin, du lundi au vendredi (départs 7h50 et 8h30) et deux renforts sont ajoutés dans le sens Gare de Vienne - Malissol La Gère le soir, du lundi au vendredi

(départs de la gare à 16h50 et 17h32), toute l'année sauf en période de grandes vacances scolaires (de mi-juillet à fin août).

LIGNE 4 Collège Brassens - Gare de Vienne

En raison d'actes d'incivilité répétés sur le secteur, **les arrêts Saint-Georges et Les Genêts ne sont plus desservis lors des deux dernières courses de la journée** (départs de 19h13 et 20h13 de la Gare de Vienne en direction de Pont-Évêque et départs de 18h40 et 19h40 du Collège Brassens en direction de la Gare de Vienne), du lundi au samedi toute l'année.

LIGNE 8 Gare de Vienne - Clinique Trénel

La ligne est désormais assurée à la demande, **dans les mêmes conditions commerciales que la navette L'va existante et sur la base de 8 allers-retours par jour**, du lundi au samedi toute l'année.

Cette décision résulte de comptages réalisés de mi-avril à mi-juin 2024, et après avoir relancé une campagne de communication pour promouvoir cette ligne, qui confirme la **faible fréquentation**

(en moyenne 1 personne par course) depuis le déploiement du nouveau réseau de transport.

Pour faciliter la desserte des usagers, **4 nouveaux points d'arrêt Navette L'Va sont ajoutés** : Clos Sainte-Marie, Sainte-Colombe Mairie, Pôle Médical et Magellan.

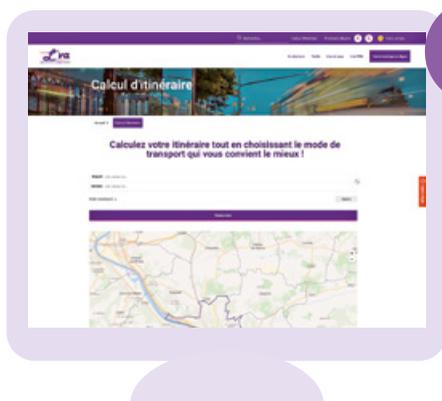
LIGNE SCOLAIRE Saint-Cyr-sur-le-Rhône - Collège le Bassenon

Suite à une modification de la carte scolaire, une nouvelle desserte scolaire est ajoutée pour **faciliter le transport des élèves habitant Saint-Cyr-sur-le-Rhône** qui veulent se rendre au collège le Bassenon à Condrieu, du lundi au vendredi.

PLUS D'INFOS

Sur le réseau de bus urbain :

Rendez-vous sur le site de l'Agglo, www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Le réseau de bus urbain



DÉSIGNATION DE DEUX HABITANTS AU COMITÉ DES PARTENAIRES DE LA MOBILITÉ

Jusqu'alors constitué de 14 membres représentants d'employeurs, d'associations d'usagers ou d'habitants, l'Agglo a souhaité faire évoluer son comité des partenaires en lançant un appel à candidatures pour y intégrer 2 habitants du territoire (1 habitant résidant sur chaque rive du Rhône). 13 candidatures ont été reçues jusqu'au 30 juin. Le tirage au sort effectué le jeudi 4 juillet 2024 a permis de désigner 2 titulaires (habitants de Sainte-Colombe et Vienne) et 2 suppléants (habitants d'Échalas et Vienne).

Pour rappel, le comité des partenaires de la mobilité a pour objectif de proposer un espace de dialogue autour des questions de transports et de mobilité sur le territoire : politique tarifaire, qualité des services...



Bientôt un local à vélo rue de Bourgogne



Dans le cadre des actions menées en faveur du développement des modes doux, l'Agglo poursuit sa politique de création de places de stationnement longue durée pour vélos, à destination des habitants du centre-ville.

Deux types de service sont proposés :

- Des boxes à vélo individuels et sécurisés situés dans les parkings avec 79 boxes répartis sur 4 sites : gare SNCF, Saint-Marcel, Centre ancien et Saint-Germain.
- Des emplacements individuels dans des locaux sécurisés avec 96 emplacements répartis dans 3

locaux : impasse de la Tour peinte, Rue de l'Eperon et Place Charles de Gaule. Ce service est accessible via un abonnement à l'année qui donne droit à un emplacement pour le vélo ainsi qu'un casier de rangement pour du matériel lié à la pratique du vélo (casque, sac à dos, chambre à air...).

L'Agglo vient récemment d'acquérir un local commercial d'environ 95 m², situé en plein

cœur de Vienne, au 35 rue de Bourgogne, qui permettra, après étude d'aménagement, de créer entre 40 et 50 emplacements vélos et casiers individuels.

L'opération, estimée à environ 200 000 € TTC, sera réalisée avec le soutien financier du département de l'Isère ainsi que la Fédération des Usagers de la Bicyclette à travers le programme ALVEOLE+.



Bientôt une offre de location longue durée de vélos électriques

À travers son Plan de Mobilité, l'Agglo encourage le report modal de la voiture vers le vélo, notamment pour les petits trajets du quotidien.

Pour accompagner les habitants de tout le territoire à laisser un peu plus la voiture au garage, l'Agglo proposera très bientôt un service de location longue durée de vélos électriques.

Sur une période de 3 à 12 mois maximum, l'usager pourra tester

un vélo électrique. S'il le souhaite, il pourra ensuite investir dans son propre matériel en bénéficiant de la prime de 150€ à l'achat d'un VAE, prime versée par l'Agglo aux habitants du territoire qui s'équipent chez un vélociste local.

Écoresponsable et économique, le vélo est également un moyen de transport aux multiples vertus pour la santé. Profitez-en pour l'essayer !





Un nouveau visage au cours Brillier

Le chantier est lancé

Les travaux de requalification du cours Brillier, pilotés par Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne, ont commencé le **1^{er} juillet** avec une phase de préparation de chantier le 26 juin. Pour rappel, le projet de requalification du cours Brillier a pour objectif de créer un couloir bus et une piste cyclable, de requalifier les espaces publics, d'améliorer le cadre de vie et de renforcer l'attractivité commerciale et touristique de cet axe majeur. Ce chantier offre aussi l'opportunité de renouveler et mettre en conformité la totalité des réseaux d'eau potable et d'assainissement se trouvant sur le périmètre.

À l'issue de cet imposant chantier, c'est un cours Brillier, esthétique, apaisé, sécurisé et végétalisé qui offrira à chacun, piéton, cycliste et automobiliste, un plus grand confort d'usage.

Les fouilles archéologiques

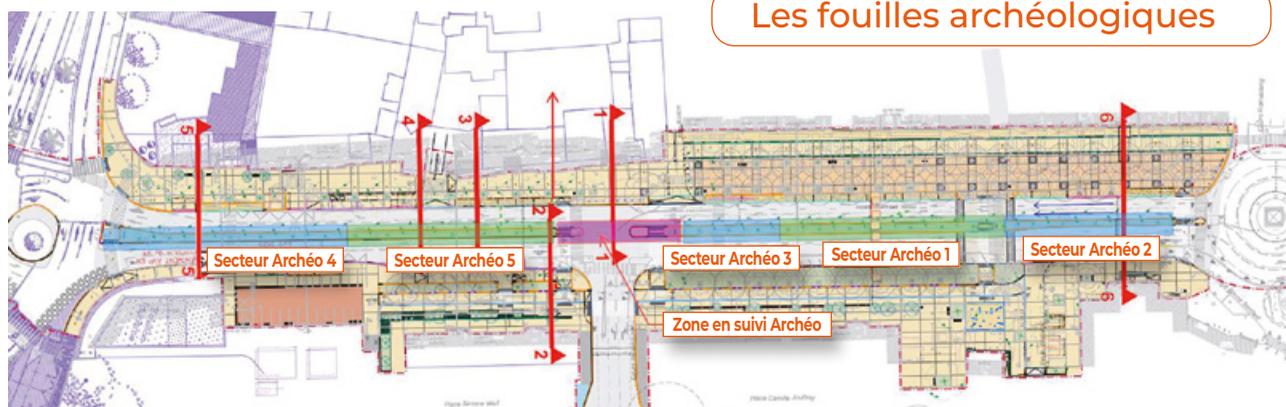
Les mois de juillet et août ont permis d'effectuer les fouilles indissociables de tout chantier à Vienne. Les fouilles ont été effectuées sur 5 secteurs différents. Sous réserve de découverte, elles s'achèveront avant l'automne. Un autre site restera à fouiller, il s'agit de celui des futurs conteneurs enterrés qui seront installés à proximité de l'institution Robin.

Les travaux du cycle de l'eau

Les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement ont démarré le 19 août, sur différents secteurs du cours Brillier : au carrefour du cours Verdun, le long du cours Brillier côté terrasses des restaurants et dans la contre-allée. Ils s'échelonnent sur 6 mois environ.

La circulation est maintenue pendant toutes les phases du chantier. Au cours des phases les plus impactantes, elle peut être réduite à une seule voie dans chaque sens.

Les fouilles archéologiques



LES FINANCEURS

Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne, principaux maîtres d'ouvrage de ce chantier, bénéficient du soutien financier : du département de l'Isère, du Feder, de l'État (dans le cadre d'un appel à projets Mobilités actives et dans le cadre du dispositif Action de Ville)



OÙ S'INFORMER ?

Pour vous informer sur les avancées du projet, vous écouter, répondre aux questions, vous pouvez suivre à tout moment le chantier

- sur l'application HelloTravaux



- sur la page facebook "Requalification du cours Brillier", dédiée au chantier





Retour sur la concertation du PLUi



VOUS AVEZ LA PAROLE !

Comme elle s'y est engagée, l'Agglo présentera au grand public les résultats de la concertation, le diagnostic et le PADD à l'occasion de 3 réunions publiques qui se dérouleront :

Le 26 novembre à la salle des fêtes de Vienne

le 5 décembre à la salle de l'Arbuel à Condrieu

Le 12 décembre à la salle des fêtes de Septème

Lancée le 30 avril 2024, la première phase de la concertation publique pour l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est terminée le 30 juin dernier.



Près de 1 000 participants, venant des 30 communes de l'Agglo, se sont informés ou ont fait part de leurs propositions à l'occasion des différentes actions de concertation (réunion de lancement, ateliers participatifs, rencontres de terrain, questionnaire).

Les premiers enseignements à tirer de cette démarche sont les suivants :

- La concertation a été l'occasion de faire connaître le PLUi. Les différentes rencontres avec le grand public ont permis de présenter les enjeux et

les différentes étapes dans l'élaboration du futur document d'urbanisme intercommunal.

- Les participants ont apprécié la démarche de concertation. Ils ont, en fonction de leurs centres d'intérêts ou de leurs besoins, pu faire des propositions pour répondre aux grands enjeux du territoire à horizon 2040 ou être renseignés sur les modalités de transmission à l'Agglo de leurs demandes individuelles.

- Les habitants ont exprimé leur attachement au territoire dont le premier atout réside, selon eux, dans sa proximité avec les grandes villes de Lyon, Saint-Étienne ou Valence, tout en étant

proche de la nature. En valorisant la présence de la ville centre de Vienne, ils accordent par ailleurs une importance au caractère rural et villageois du territoire et notamment à l'agriculture.

Ces contributions alimenteront les réflexions et les travaux des élus dans le cadre de la rédaction du projet de territoire, appelé également Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document sera débattu par le Conseil Communautaire le 12 novembre prochain et marquera la fin de la première étape de l'élaboration du PLUi.



POUR EN SAVOIR PLUS

Rendez-vous sur la plateforme de concertation





Petite enfance

De nouvelles places dans les crèches de l'Agglo



Vienne Condrieu Agglomération continue à dynamiser sa politique petite enfance avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales. Après les grands travaux de 2023 qui ont transformé le pôle petite enfance des Écureuils du Château à Vienne et les P'tits Mariniers à Chasse-sur-Rhône en espaces plus fonctionnels et sécurisés, tout en augmentant leur capacité d'accueil, de nouveaux projets vont bientôt voir le jour. Deux chantiers vont démarrer dans les prochains mois, ajoutant 16 places supplémentaires à l'offre d'accueil collectif du territoire.

Un EAJE à Pipet près du Théâtre Antique

L'Agglo a fait l'acquisition d'un local situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment de logement situé au 18, rue Pipet à Vienne. Ce local, d'une surface d'environ 140 m², précédemment occupé par une Maison d'Assistants Maternelles privée, deviendra prochainement le 17^e établissement d'accueil du jeune enfant géré par l'Agglo. Il permettra d'accueillir 12 enfants.

Les travaux se dérouleront de janvier à juillet 2025.

➤ Ces travaux estimés à 350 000 € TTC seront réalisés avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations familiales.

Le pôle Petit enfance Farandole se refait une beauté

C'est dans l'ancien séminaire d'Estressin que se situe le pôle Petite Enfance « La Farandole ». Dans quelques mois, les locaux de l'actuel multi-accueil (EAJE et RPE) seront réhabilités.

Le relais petite enfance, actuellement situé dans l'aile Ouest du bâtiment, sera transféré à l'issue des travaux dans l'aile Est, à proximité immédiate de l'EAJE.

Cette aile Ouest dont la surface est de 259 m² sera totalement rénovée et réaménagée.

Les travaux consisteront à démolir la totalité des espaces intérieurs de cette partie du bâtiment afin de pouvoir construire un bâtiment aux normes actuelles. De nouveaux espaces dédiés au personnel (vestiaire, cuisine, salle de repos, sanitaires), seront aménagés. L'accessibilité sera repensée et 4 places supplémentaires pourront être créées. La capacité d'accueil de l'établissement passera en effet de 20 à 24 enfants.

Les travaux démarreront en octobre 2024 (vacances de la Toussaint) et s'achèveront à l'automne 2025.

Les enfants fréquentant ce pôle petite enfance seront accueillis à l'EAJE Grain d'Aile pendant les travaux.

➤ Cette opération estimée à 487 000 € TTC sera réalisée avec le soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales.

LA PAROLE À

Annick Guichard
Vice-Présidente en charge de la Petite enfance



Nous poursuivons le déploiement de notre schéma petite enfance et engageons de nombreuses actions afin d'augmenter le nombre de places en accueil collectif tout en valorisant l'accueil individuel au travers de la promotion du métier et d'opérations comme le baby dating organisé en juin dernier.

Ces deux modes d'accueil complémentaires sont indispensables au maillage territorial et permettent d'offrir aux parents une réponse adaptée à leurs besoins. Un important travail est aussi effectué pour promouvoir les formations aux métiers de la petite enfance, qui comme nous le savons, connaissent aujourd'hui une pénurie et nécessitent d'être mieux connus et valorisés. La qualité d'accueil reste une priorité avec une vigilance particulière autour de la sécurité, du respect des mesures d'hygiène, de l'ergonomie et de la formation en cours d'emploi de l'ensemble des personnels Petite Enfance.



PLUS D'INFOS

www.vienne-condrieu-aggglomeration.fr
> rubrique Petite enfance



Travailler aux côtés des enfants

Les métiers de la petite enfance sont multiples et variés : accompagnant éducatif petite enfance, assistant(e) maternel(le), auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants, etc.

C'est un panel de métiers avec des durées de formation et des niveaux de diplômes variables : de l'agrément au diplôme d'État bac +3/+4 en passant par le CAP.

Paroles de professionnelles de la petite enfance en accueil collectif et individuel du territoire.

Du côté du mode d'accueil individuel

Florence, assistante maternelle travaillant dans la MAM de Pont-Évêque

« Au départ et cela fait plus de 18 ans, j'ai choisi ce métier pour pouvoir travailler au contact des enfants tout en gardant les miens. Les choses ont bien changé depuis et notre métier est de plus en plus reconnu comme un métier à part entière, qui nécessite des compétences. On ne devient donc plus assistante maternelle par commodité mais par choix d'un métier, là est la différence.

Avec Nelly, nous avons souhaité ouvrir une MAM, c'était il y a 4 ans. Pouvoir exercer son activité professionnelle en équipe est une véritable chance.

Le fait de ne pas pratiquer son métier à son domicile change le regard des parents et cela peut les rassurer.

Être assistante maternelle est source de plaisir et de satisfaction, car notre rôle aux côtés des parents est fondamental. Ce métier nous permet de suivre l'évolution de l'enfant, de le voir grandir et de l'accompagner dans son épanouissement et son développement.

Pour toutes les personnes qui hésitent ou qui s'interrogent, pour moi le métier d'assistante maternelle est un beau métier, qui s'exerce avec des partenaires comme les Relais Petite enfance ou la PMI. Bien sûr, il faut être patient et aimer les enfants pour pouvoir s'orienter dans cette profession.



Florine, assistante maternelle à Villette-de-Vienne

« J'étais précédemment infirmière en réanimation néonatale et j'ai ressenti le besoin de changer de métier pour retrouver un équilibre de vie. Comme je souhaitais poursuivre une activité en lien direct avec les enfants, je me suis orientée vers le métier d'assistante maternelle. Je n'ai eu aucun souci pour avoir l'agrément compte tenu de mes compétences et des caractéristiques de mon domicile. J'ai depuis 3 ans un agrément pour 4 enfants, et j'ai ainsi pu maintenir l'équivalent de mon salaire d'infirmière. Je ne retire de ce changement de métier que des avantages, j'ai retrouvé une vie de famille plus stable, avec mes week end de libres et je ne travaille plus de nuit.

J'apprécie d'exercer une activité en toute autonomie, activité que j'adapte en fonction des besoins des enfants que je garde. Je gère donc mon rythme en adéquation avec les enfants. Je propose les sorties et les activités selon une organisation que je choisis. Je me sens donc très indépendante et chaque matin j'ai plaisir à proposer un programme d'activités aux enfants, programme qui me correspond et qui contribue pleinement à l'épanouissement des enfants que j'accueille.

Pour exercer ce métier, il faut avoir en tête que la patience est de mise. À mon avis, tout le monde ne peut pas être assistante maternelle. Il faut non seulement aimer les enfants mais aussi s'intéresser à leur développement psycho-moteur, connaître les différentes étapes de l'enfance. Il est important de se former régulièrement afin d'enrichir sa pratique professionnelle et ne pas tomber dans une sorte de routine... C'est un métier épanouissant qui demande donc de l'investissement et d'avoir une curiosité professionnelle. Tout ceci permet d'évoluer dans sa pratique, et ainsi de grandir en même temps que les enfants que nous gardons.





Petite enfance

Du côté du mode d'accueil collectif

Violaine, éducatrice de jeunes enfants aux Cèdres

« J'avais envie de travailler avec les enfants, de les accompagner dans leur développement et de pouvoir participer à leur évolution. Le travail avec les familles est essentiel, il consiste à les connaître, à identifier ce dont elles ont besoin et voir comment les accompagner au mieux.

Je suis diplômée depuis 2016, et je travaille à l'EAJE des Cèdres depuis 2020. Mon rôle consiste à monter des projets au niveau de la crèche, des sorties, mettre en place des partenariats avec la médiathèque, les centres sociaux.

J'apprécie de travailler au sein d'une équipe d'une quinzaine de personnes et de pouvoir participer à la coordination de l'action de l'équipe.

Mon rôle d'éducatrice de jeune enfant consiste à mettre en place tout ce qui peut participer à l'éveil de l'enfant, en accompagnement du rôle des familles.

Les échanges avec l'équipe et les dynamiques partenariales mises en place sont enrichissants.

Être éducatrice de jeune enfant est un beau métier surtout lorsque l'on a de bonnes conditions pour l'exercer, ce qui est mon cas aujourd'hui aux Cèdres. C'est un métier épanouissant et valorisant, nous jouons un rôle important, complémentaire à celui des parents.



Maria, auxiliaire de puériculture au sein du pool remplacement de la direction petite enfance de l'Agglo

« J'ai choisi ce métier par passion des enfants et par amour du partage. J'ai fait le choix de travailler en crèche pour les voir grandir et évoluer. Pour tout ce qu'ils nous apportent et que nous pouvons leur apporter. Je suis auxiliaire de puériculture depuis que j'ai 19 ans, j'en ai aujourd'hui 57 et ma passion n'a pas décliné !

J'ai choisi d'être auxiliaire de puériculture et pas éducatrice du jeune enfant ou directrice de crèche, car je n'apprécie pas trop le côté administratif et le management indissociables de ces métiers.

Je travaille au sein du pool de remplacement de l'Agglo depuis deux ans. J'étais précédemment à Saint-Maurice-l'Exil en crèche. J'ai senti le besoin de travailler autrement pour ne pas tomber dans la lassitude et j'ai donc choisi d'intégrer l'Agglo. Depuis deux ans, au travers de mes remplacements, je peux partager mon expérience et découvrir d'autres pratiques. Cela me permet de voir comment fonctionnent les EAJE de l'Agglo et j'ai le sentiment d'apporter un plus aux collègues.

Je suis titulaire de mon poste et non affectée à une seule structure, ce qui est pour moi source d'épanouissement. C'est le contraire de la routine car je change régulièrement de structures. J'apprécie d'apporter mon aide aux collègues et de partager l'expérience acquise au cours de ces nombreuses années. Mon arrivée dans les équipes est toujours synonyme de soulagement et est très appréciée par les collègues.

Être auxiliaire de puériculture est le plus beau métier du monde, car épanouissant. On a toujours le sourire avec les enfants. Et de leur côté, eux sont source de ravissement.

PLUS D'INFOS

Pour obtenir l'agrément pour devenir assistante maternelle :
www.service-public.fr/particuliers

Pour postuler à la direction Petite enfance de l'Agglo :
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/les-offres-emploi



La santé mentale, un sujet qui nous concerne tous

La santé mentale correspond à un état de bien-être mental qui nous permet d'affronter les sources de stress de la vie, de déployer notre potentiel, de bien apprendre, de bien travailler, et de contribuer à la vie en société. La santé mentale est déterminée par de nombreux facteurs : socio-économiques, biologiques et environnementaux, dont l'environnement de travail.

Depuis quelques années, nous prenons conscience que nous pouvons tous être confrontés à un problème de santé mentale, à tout moment de notre vie (déprime, dépression, burn out, pathologie relevant de la psychiatrie...)

La santé mentale n'est pas une compétence obligatoire de l'Agglo qui souhaite toutefois jouer un rôle dans ce domaine, pour le bien-être de ses habitants.

Zoom sur la 13^e édition des SISM et du rôle du CLSM.

À NOTER

La prochaine édition des SISM aura lieu **du 7 au 20 octobre**, avec de nombreux rendez-vous sur le territoire. Le thème de ces SISM 2024 est " **En mouvement pour notre santé mentale** "

■ Pour en savoir plus :



Les SISM

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont un rendez-vous annuel pour parler de santé mentale, partout en France. L'originalité des SISM réside dans les initiatives prises par des acteurs de proximité qui s'unissent pour créer des moments conviviaux d'échanges et pour agir contre la stigmatisation.

Objectifs des SISM : lever le tabou sur la santé mentale, apporter des réponses collectives pour lever les obstacles à notre bien-être et valoriser toutes les ressources utiles pour améliorer notre santé mentale. Les SISM contribuent ainsi à protéger et promouvoir la santé mentale de toute la population.

PROGRAMME

3 MERCREDI 9 OCT À 13H30

📍 La Verrière des Cordeliers à Ste-Colombe

« Directement concerné ou non par un trouble psychique, je m'intéresse à la pratique du sport adapté à la santé mentale sur mon territoire »

Découverte du sport adapté à la santé mentale sur le territoire avec des ateliers

- À partir de 16 ans
- Entrée libre et gratuite
- **Réservation obligatoire** carnets créatifs à caplalucie@gmail.com



RENCONTRES & ATELIERS

PARCOURS SANTÉ

1 EN CONTINU DU 1^{ER} AU 26 OCT

📍 Médiathèque Le Trente à Vienne

« Pour prendre soin de ma santé mentale, je me rends régulièrement à la médiathèque, et cette année je découvre que lecture et mouvements se complètent »

Découverte de la médiathèque au travers de la mise en mouvement du corps

- Tout public
- Entrée libre et gratuite



CONFÉRENCE

par André Cognard

6 MERCREDI 16 OCT À 20H30

📍 Salle de l'Arbuel à Condrieu

« Concerné ou non par une maladie physique ou psychique, je viens découvrir que la mise en mouvement de mon corps m'aide à appréhender les difficultés du quotidien et à prendre soin de ma santé mentale »

Découvrir l'importance de prendre soin de son corps par la mise en mouvement pour améliorer sa santé mentale au quotidien

- Tout public
- Entrée libre et gratuite



Elle fait partie intégrante de la santé et du bien-être, sur lesquels reposent nos capacités individuelles et collectives.

[Il n'y a pas de santé sans santé mentale.]

7 VENDREDI 18 OCT À 20H

Spectacle par la compagnie Théâtre Voltiges Aléatoires

Auditorium du Trente à Vienne

« Directement concerné ou non par un trouble psychique, je viens passer un bon moment pour parler santé mentale sous un aspect théâtral, ludique et vivant »

Improvisation théâtrale pour jouer, construire et échanger sur le sujet de la santé mentale. Temps convivial et échanges avec des professionnels du territoire

- Tout public
- Entrée libre et gratuite
- **Inscription obligatoire** à partir du 18 septembre au 04 74 15 99 40

SPECTACLE D'IMPROVISATION THÉÂTRALE



2 SAMEDI 5 OCT DE 8H À 12H

Marché de Vienne

« Je ne connais pas les SISM, je profite de mon tour au marché pour découvrir le programme et me renseigner sur la santé mentale »

Découverte du programme des Semaines d'information sur la santé mentale et échanges avec les professionnels du territoire

- Tout public
- Entrée libre et gratuite

STAND



CONFÉRENCE

par Dr Stoeckel
Dr Baud-Besaçon
& Mr GIBERT

4 VENDREDI 11 OCT À 18H

Salle Polyvalente Jean Monnet à Jardin

« Quand on est malade physiquement, il est primordial de mettre son corps en mouvement pour se rétablir et pour prendre soin de sa santé mentale »

Comprendre l'importance de l'activité physique dans le cadre de la maladie et découverte du sport adapté avec des ateliers

- Tout public
- Entrée libre et gratuite



ATELIER

Carnets créatifs

5 MERCREDI 16 OCT À 18H

Salle de l'Arbuel à Condrieu

« Directement concerné ou non par un trouble psychique, je souhaite découvrir une activité créative qui peut m'aider à identifier mes ressources intérieures »

Apprendre à identifier ses ressources intérieures grâce à une activité créative

- Tout public
- Entrée libre et gratuite

Les SISM sont coordonnées et portées par le CLSM de l'Agglo

Un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) réunit l'ensemble des acteurs de la santé mentale d'un territoire : élus, psychiatres, usagers, aidants et professionnels sociaux et médico-sociaux.

C'est un outil territorial de concertation et de coordination autour de la santé mentale.

L'objectif d'un CLSM est de co-construire, avec l'ensemble des partenaires, un projet commun et de mener des actions pour améliorer la santé mentale des habitants, lutter contre la stigmatisation et promouvoir la santé mentale.

Le CLSM de Vienne Condrieu Agglomération s'investit sur des thématiques liées à la santé mentale : commission addiction, prévention du suicide, commission errance, organisation des semaines d'information sur la santé mentale... Autant de thématiques pour lesquelles les partenaires trouvent un intérêt à échanger de manière pluridisciplinaire.

Au sein de l'Agglo, les membres de la commission SISM se réunissent chaque mois depuis janvier pour réaliser le programme des SISM qui vous est présenté aujourd'hui.



Prévenir l'obésité et le diabète

Dans le cadre de son plan local de santé, l'Agglo s'engage à agir en faveur de la prévention du diabète et de l'obésité afin d'améliorer la santé des habitants de son territoire touchés par ces pathologies. C'est pourquoi l'Agglomag accueille à partir de ce numéro une nouvelle rubrique dédiée aux partenaires avec lesquels l'Agglo collabore au quotidien.

Dans cet Agglomag, la parole est donnée à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Vienne.

La CPTS de Vienne vous informe

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Vienne regroupe, sur un même territoire, des professionnels de santé de disciplines différentes qui s'organisent autour de projets pour répondre à des problématiques de santé communes.

Ainsi, en mars 2023, elle a mis en place le parcours « Ma santé en main », qui est un dispositif d'éducation thérapeutique du patient (ETP), qui accompagne celui-ci dans la prise en charge de sa maladie au travers de bilans individuels et d'ateliers pratiques et collectifs.

Dans cet Agglomag, la parole est donnée à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Vienne.

CPTS-VIENNE
LA SANTÉ AU CŒUR DE L'ACTION



Le premier programme de « Ma santé en main » porte sur le surpoids et l'obésité de l'adulte.

Il est animé par les diététiciennes Nadine Bolding-Stouten et Sofia Arezki et par Estelle Bonnefond, enseignante en activité physique adaptée à Prescribouge. Florence Carles, psychologue, a rejoint l'équipe à la rentrée.

4 cycles se sont déjà déroulés et 3 nouveaux sont prévus pour l'année 2024/2025.

Un deuxième programme sur le thème du diabète sera lancé fin 2024.

Il sera animé par Nadine Bolding-Stouten, Sofia Arezki diététiciennes et Estelle Bonnefond, accompagnées de Sandrine Bernard, Christelle Laurent-Belland, Anne Lloret et Marie-Sophie Moulin, infirmières, de Fanny Serzian, docteur en pharmacie, et du docteur Séverine Baud-Besançon, endocrinologue.

Ces deux programmes sont gratuits et ouverts à toutes les personnes atteintes de ces pathologies. L'inscription à ces programmes se fait toutefois sur recommandation d'un professionnel de santé.

■ **Contact : CPTS**
msem.cptsvienne@gmail.com

Coqueluche :

de nouvelles recommandations vaccinales

Pour contrer la flambée de coqueluche qui touche la France depuis début 2024, la Haute Autorité de Santé (HAS) recommande fortement aux femmes enceintes, aux professionnels travaillant en collectivité (écoles maternelles et élémentaires, halte-garderie,

crèches, collèges et lycées) de se faire vacciner. L'HAS explique que la coqueluche est redevenue une maladie de l'adulte jeune notamment et que les adultes malades peuvent transmettre la coqueluche aux nourrissons, particulièrement vulnérables

dans la mesure où leur vaccination ne peut se faire avant l'âge de 2 et 4 mois.

■ **Pour en savoir plus :**
www.ameli.fr



L'Agglo agit aux côtés des partenaires pour l'emploi

Le nouveau Protocole d'accord du Plan Local Insertion Emploi (PLIE) 2023-2028 a été adopté pour une durée 6 ans. L'Agglo s'engage aux côtés de l'État pour booster l'emploi et l'insertion. Les partenaires de ce protocole, l'État, la Région, les Départements de l'Isère et du Rhône, les missions locales, France Travail, Cap Emploi, la CCI, la CMA et les chambres d'agriculture, ont défini 3 axes stratégiques pour agir ensemble.

Premièrement, les partenaires entendent renforcer la concertation pour trouver des solutions efficaces sur les questions d'emploi et d'insertion. Les signataires de ce protocole se sont fixés pour objectif de mettre en synergie les efforts de chacun afin d'apporter des solutions concrètes aux problèmes liés à l'emploi et à l'insertion.

Deuxièmement, il s'agit de prendre en compte les difficultés de recrutement des entreprises et faire le lien avec les demandeurs d'emploi au niveau local.

Enfin, l'Agglo développe un plan d'action spécifique pour accompagner les habitants dans leur recherche d'emploi au travers du Plan Local d'Insertion (PLIE). Ce dispositif propose un accompagnement individualisé et renforcé à l'ensemble des habitants de l'Agglo rencontrant des difficultés pour accéder à un emploi pérenne. En 2023, ce dispositif a permis d'aider 362 personnes à trouver un emploi, avec un taux de réussite de 58 %.

En complément des parcours individualisés, l'Agglo encourage les clauses d'insertion dans les marchés publics.

Issue du code de la commande publique, la clause d'insertion permet aux donneurs d'ordre

publics de réserver un pourcentage d'heures du marché dédié à des actions d'insertion

En 2023, près de 33 000 heures ont été dédiées à l'insertion sur le territoire, offrant du travail à 124 personnes.

Pour rendre ces services accessibles à tous, des points d'accueil sont disponibles à Vienne chez Alynea au 49 avenue Marcelin Berthelot et à Condrieu dans le nouvel Espace Emploi et Jeunesse situé 15 rue des Granges. Dans ce nouvel espace, un lieu dédié à la recherche d'emploi est aussi proposé. Il s'agit du **Lieu ressources Emploi** qui est accessible sans RDV tous les mardis matin. Une conseillère et une salle équipée d'ordinateurs connectés sont à la disposition des demandeurs d'emplois pour permettre de réaliser les démarches de recherches d'emploi.



LA PAROLE À

Hubert Girard
Conseiller délégué en charge de l'emploi et de l'insertion,
Maire de Meyssiez

Entre la compétence « Emploi » développée par l'État et la compétence « Insertion » mise en œuvre par les conseils départementaux, l'Agglo a fait le choix de s'impliquer dans toutes les questions liées à l'emploi et à l'insertion sur son territoire pour agir en complémentarité des dispositifs existants et éviter les « trous dans la raquette ».

Ainsi, l'Agglo a construit avec les différents partenaires concernés (État, conseils départementaux, missions locales, école de la deuxième chance...) des instances de concertation et porte une attention spécifique aux personnes les plus éloignées de l'emploi à qui elle propose un accompagnement renforcé et individualisé.

Dans cette même philosophie, suite à la nouvelle organisation du service public de l'Emploi et à la création de France travail, Vienne Condrieu Agglomération a demandé à prendre sa place dans l'instance locale de gouvernance de France travail.

Ainsi par le biais de son action emploi insertion, l'Agglo participe à créer et maintenir un environnement favorable à l'emploi.





Vienne Condrieu Agglomération s'est engagée en 2022 dans la mise en place d'un schéma numérique éducatif ambitieux. Celui-ci vise à favoriser l'innovation pédagogique numérique et à développer la diversité des outils d'apprentissage.

Retour d'expérience sur un an d'usage de l'espace numérique de travail (ENT) et sur la pratique expérimentale d'écrans numériques interactifs (ENI) dans 4 classes maternelles du territoire.

Espace Numérique de Travail : un outil collaboratif pour les parents et les enseignants

L'espace numérique de travail permet l'accès aux ressources, en améliorant la communication et offre un suivi personnalisé.

La plateforme ENT offre des outils de communication qui rapprochent les enseignants, les élèves et les parents. Parmi ces outils, une application mobile de communication entre école et maison permet de valoriser les apprentissages de la journée avec le Blog de classe, espace de partage d'informations qui offre la possibilité de publier facilement des photos ou des vidéos depuis un téléphone ou un ordinateur.

Un carnet de liaison permet d'informer des événements

scolaires, type sortie scolaire. Enfin, un cahier de texte permet de prendre connaissance des activités à faire.

L'ENT permet aussi de développer les usages pédagogiques et de mettre l'élève au centre de ses apprentissages.

Les enseignants et les élèves peuvent rédiger à plusieurs mains sur le « Pad collaboratif ». Les élèves peuvent préparer leurs exposés sur un cahier multimédia, et réviser leurs connaissances en répondant à un quizz sur l'application « Exercices ».

Lancé à la rentrée 2023 pour les 59 écoles publiques du territoire,

l'ENT de l'Agglo affiche un très bon bilan pour cette première année. Plus de 60 % des écoles se sont saisies de cet outil et la plateforme ENT compte plus de 410 000 connexions durant cette année scolaire.

Parmi les écoles qui n'ont pas encore utilisé l'ENT, certaines ont volontairement choisi de décaler le lancement à la rentrée 2024, et d'autres ont exprimé le besoin d'un accompagnement supplémentaire qui a été pris en compte par les Enseignants Référents aux Usages du Numérique des circonscriptions de Vienne 1, Vienne 2 et Mornant sud.



Les écrans numériques interactifs : un outil moderne et facilitateur

Dans un monde de plus en plus connecté, les écrans numériques interactifs se positionnent comme des outils incontournables pour communiquer, apprendre et interagir de manière innovante. Ces écrans, dotés de technologies de pointe, offrent une expérience immersive et captivante aux élèves, révolutionnant la façon d'appréhender l'enseignement.

Les écrans numériques interactifs trouvent donc tout naturellement leur place dans les écoles et transforment radicalement le quotidien des élèves et des enseignants. Grâce à leur interactivité, ils permettent aux élèves d'explorer du contenu de manière ludique et intuitive, favorisant ainsi l'apprentissage et la mémorisation.

Une phase d'expérimentation a été initiée dans 4 classes maternelles de 4 écoles différentes avec des élèves de petite, moyenne et grande sections.

Même si les grands élèves deviennent autonomes très rapidement, les petits ont fait preuve d'une motivation certaine. Concrètement, les élèves l'ont utilisé pour la manipulation d'étiquettes, des activités mathématiques et de phonologie, le langage, le graphisme, les arts visuels et pour préparer des activités de motricité.

Le schéma prévoit l'équipement progressif de toutes les classes maternelles en écran numérique interactif (ENI).

LA PAROLE À

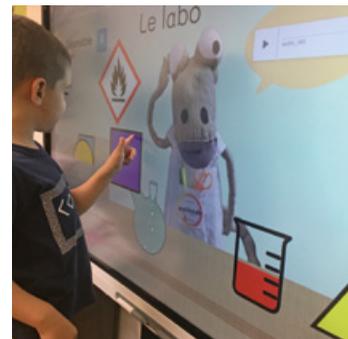
Levon Sakounts,
Conseiller délégué en charge de l'Informatique dans les écoles, Adjoint au Maire de Vienne



Ce schéma numérique éducatif est ambitieux à plus d'un titre. Il prévoit de doter l'ensemble des classes du territoire d'outils numériques performants comme l'ENT et les ENI, et bientôt des tablettes ce qui représente un budget de 500 000 € par an pour l'Agglo.

Il est aussi ambitieux car il repose sur des valeurs fortes pour notre territoire : lutter contre les inégalités éducatives et le décrochage scolaire et renforcer le lien entre parents et enseignants dans un parcours de coéducation.

L'usage encadré de ces outils numériques par les équipes pédagogiques est l'assurance d'un apprentissage contrôlé et efficient. Il ne s'agit pas de surfer sur le net mais bien d'utiliser les ressources dans l'objectif d'apprendre, de découvrir et d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences numériques.





Des équipements sportifs plus sobres en énergie

Au travers de son ambitieux Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), l'Agglo a souhaité agir en faveur de la transition énergétique en s'engageant, entre autres, sur la réduction de sa consommation d'énergie et sur la préservation des ressources du territoire.

Zoom sur deux chantiers d'économies d'énergie réalisés sur des équipements sportifs :

1 Éclairage de la Halle sportive à Saint-Romain-en-Gal

Les travaux de rénovation de l'éclairage des équipements sportifs seront réalisés en deux tranches.

Une première partie de travaux a eu lieu cet été et a consisté au **changement de toutes les rampes d'éclairage** de la Halle sportive avec un passage à de l'éclairage LED avec 3 niveaux d'éclairement :

- 150 lux pour les scolaires
- 300 lux pour l'entraînement des clubs de gymnastique et d'escalade
- 750 lux lors des compétitions

Pour réaliser ces travaux, la totalité du plateau gymnique a été démonté afin de permettre le passage des nacelles.

La deuxième partie de travaux consiste en la rénovation de l'éclairage du gymnase de Saint-Romain-en-Gal. Afin de répondre aux exigences des compétitions de haut niveau et d'améliorer le confort dans la pratique sportive, l'éclairage sera réhaussé à 1 000 lux en configuration match (avec 3 niveaux de luminosité au total : 150 / 300 / 1 000 lux).

Ce type de chantier bloquant chaque équipement au minimum 4 à 5 semaines, les travaux ne pouvaient pas se dérouler en même temps. C'est pourquoi les travaux au gymnase auront lieu en été 2025.



2 Récupération des eaux du stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

Suite aux travaux de modernisation, le stade nautique s'est doté d'un outil pour **récupérer ses eaux de lavage, les filtrer et les valoriser.**

Ainsi, le stade nautique réutilise l'eau des bassins pour les besoins du site : arrosage des espaces verts, nettoyage des bassins lors des mises en eau...

Les communes pourront également venir directement se brancher et remplir leurs citernes mobiles selon leurs besoins.

2 systèmes sont possibles :

- Une récupération directement dans le bac de décantation des eaux de lavage de filtre situé au sous-sol de l'équipement.
- Une récupération annexe (trop plein) dans une citerne souple d'une capacité de 50 m³ stockée sur les extérieurs du stade nautique.



Agglo

Entreprendre & réaliser



Projet pour le futur bâtiment de stockage de 1 485 m² (plus de 8 000 m³ de volume stockage)



L'Agence éco - Grands projets

Un site embranché pour développer le fret ferroviaire

L'Agglo est propriétaire d'un site d'une surface de 1,3 hectares connecté au réseau ferré SNCF située dans la zone Trye à Saint-Romain-en-Gal. Cette plateforme dite « site embranché », dédiée à la logistique d'approvisionnement et de stockage, est équipée d'environ 500 m de voie ferrée (permettant le stockage d'environ 20 wagons et d'1 locomotive), de bâtiments de stockage et de bureaux. Elle est actuellement exploitée par l'entreprise « Sud Service » qui assure notamment l'approvisionnement et le stockage de pâte à papier pour l'entreprise Ahlstrom de Pont-Évêque. Le site est vieillissant, amianté et il ne répond plus aux normes environnementales.

L'Agglo, souhaitant développer le transport ferroviaire en alternative aux transports routiers, a décidé de rénover totalement ce site.

Les travaux démarrés au cours de l'été 2024 et qui s'étaleront sur une durée de 16 mois, consistent notamment à :

- **Désamianter** les locaux
- **Démolir** 3 bâtiments de stockage, 2 bâtiments de bureaux et 1 hangar à matériel.
- **Construire** 1 bâtiment de stockage de 1485 m² (plus de 8 000 m³ de volume stockage) ainsi qu'1 bâtiment d'environ 140 m² abritant notamment des vestiaires, sanitaires, bureaux, 1 atelier et 1 garage.
- **Végétaliser** le site et désimperméabiliser environ 30 % de la parcelle (actuellement imperméable en quasi-totalité)

L'ensemble sera réalisé dans le cadre d'un phasage permettant le maintien de l'activité pendant toute la durée du chantier.

[Grands projets]

FINANCEMENT

Cette opération estimée à 3,66 millions d'€ TTC est réalisée avec le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de l'État et du Département du Rhône.



L'Agence éco

La Semaine de l'Industrie : édition 2024

La Semaine de l'Industrie est une belle opportunité d'aller à la rencontre des professionnels de l'industrie, de s'informer sur les métiers innovants et qui recrutent et de découvrir les filières et les formations. La Semaine de l'Industrie s'adresse aux collégiens et lycéens et à toute personne en recherche d'emploi ou de reconversion.

La 4^e édition territoriale de la Semaine de l'Industrie, **du 18 au 24 novembre** prochain, se prépare grâce à la mobilisation des acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion et de la formation et des entreprises de l'Agglo. Vu le succès rencontré par les rencontres de terrain en 2023, le programme de l'édition 2024, en cours d'élaboration, reprendra l'organisation de visites, de portes ouvertes, de rencontres, de tables rondes, de forum recrutement.

Retrouvez début novembre le déroulé des temps forts sur <https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>

■ **Contact** : Marie-Cécile Amiot
mcamiot@vienne-condrieu-agglomeration.fr



ZA du Plateau à Trèves : les travaux débutent !

C'est parti ! Depuis mi-juillet, les travaux pour la création de la zone d'activités du Plateau, réalisés principalement par des entreprises du territoire, ont commencé.

Située à l'entrée sud de la commune de Trèves, sur le secteur de la Croix des Rameaux et à proximité du centre-bourg, cette nouvelle ZAE est composée de 8 lots viabilisés et pré-terrassés.

Ces terrains, à acquérir sous forme de bail à construction, sont à destination d'entreprises artisanales (Production, fabrication, assemblage...). La surface des lots commercialisés est comprise entre 807 m² et 1 423 m².

Cette nouvelle zone d'activités fait l'objet d'une démarche exemplaire en matière d'aménagement avec la pose de panneaux photovoltaïques sur un minimum de 20 % de chaque toiture.

■ **Plus d'infos** :
<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>
contact : Florence Vial
fvial@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Déchèterie professionnelle

Comme annoncé, l'entreprise Delauzun a ouvert une déchèterie professionnelle le 29 juillet dernier sur la zone du Rocher à Estrablin. Depuis cette date, les déchèteries publiques n'acceptent plus les déchets professionnels. L'Agglo a réalisé un inventaire des sites accueillant les déchets professionnels, inventaire disponible sur le site de l'Agglo.

■ **Plus d'infos** :
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
> rubrique Je suis un professionnel



Marché des Entrepreneurs ADIE à Vienne

Le 14 décembre 2024, l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE) organisera le " Marché des Entrepreneurs ADIE " à la salle des fêtes de Vienne. Journée dédiée à l'innovation, à la créativité et à l'entrepreneuriat local, le Marché des Entrepreneurs est une occasion unique de découvrir des talents locaux et de soutenir les entrepreneurs du territoire. Les visiteurs pourront rencontrer des créateurs et des entrepreneurs passionnés, échanger avec eux, et découvrir des produits et services originaux et de qualité.

Au programme, expositions et stands, animations, rencontres et échanges avec possibilité de se restaurer sur place.

Horaire : 10h30-17h00

Pour en savoir plus : 06 83 64 80 22-abourgeois@adie.org

Laurine Peyret teste une boutique à Septème

En mars dernier, l'Agglo et la commune de Septème lançait un appel à projet Boutique Test, offrant ainsi à un porteur de projet de commerce la possibilité de tester son activité pendant 2 ans.

Le comité de sélection composé de l'ensemble des partenaires que sont l'Agglo, la commune de Septème, la CCI Nord-Isère, CMA Isère, Initiative Isère Vallée du Rhône, le Crédit-Agricole Sud-Rhône Alpes, Adie et Swap expertise s'est réuni début juillet et a retenu la candidature de Laurine Peyret, photographe.

Son projet est de développer son activité en disposant d'un espace pouvant accueillir confortablement sa clientèle pour les séances photos. Elle bénéficiera d'un local à loyer modéré, d'un accompagnement expert assuré par les partenaires et de solutions de financement.

En attendant de la retrouver prochainement dans le local au 146 place Cécillon du Perrier à Septème, vous pouvez découvrir son travail sur son site internet : laurinepeyret.com/

La touche originale : parmi ses prestations, Laurine vous propose de redécouvrir la beauté de vos yeux en créant des tableaux photos de vos iris.



Un appel à projet pour un commerce à Chuzelles

L'Agglo en accompagnement de la commune et avec l'appui d'un cabinet spécialisé a réalisé une étude qui a permis de définir la stratégie commerciale du village. Suite à cette démarche, la commune de Chuzelles lance un appel à projet pour l'ouverture d'un commerce dans le centre village, avec le soutien de l'Agglo. Elle propose un local pour tout type de commerce, (hors restauration) avec un bail commercial.

■ Vous êtes intéressé et vous souhaitez candidater ?
La date de clôture des candidatures est le 30 septembre

> Info et retrait du dossier auprès de l'Agence éco :
04 82 06 33 11 ou entreprendre@vienne-condrieu-agglomeration.fr



La vacance commerciale du territoire reste stable

Chaque année, l'Agence économique de l'Agglo réalise une étude des locaux commerciaux du territoire. Cette étude vise à connaître précisément l'évolution de l'occupation des locaux commerciaux, afin d'adapter les actions de lutte contre la vacance commerciale et mieux orienter les porteurs de projets de commerce.

Le recensement s'effectue d'une part sur le terrain pour constater les évolutions du local (état, accessibilité, enseigne, occupation), puis d'autre part, en ligne pour observer la visibilité digitale du commerce et proposer des axes d'amélioration aux commerçants.

Cette année, la vacance observée est stable et s'élève à 13,6 % ce qui représente 229 locaux vacants sur 1 676 locaux commerciaux au total. Derrière les chiffres de locaux vacants, des situations bien différentes existent : simple vacance entre deux occupations, locaux non commercialisés par le propriétaire, ou locaux qui ne trouvent pas de porteurs de projets (en raison de l'emplacement, du prix, de la surface, de l'état...).

Cette étude vise aussi à évaluer la visibilité digitale des commerces du territoire. Les chiffres sont encourageants : 96 % disposent d'une fiche google, 61 % sont présents sur Facebook et 64 % ont leur propre site internet.

La mise à jour de cette étude a été réalisée par Anne-Claire Montègue, étudiante à Neoma Business School, dans le cadre du stage qu'elle a effectué à la direction de l'économie de l'Agglo pendant trois mois.



Agriculture : des rendez-vous à ne pas manquer !

Depuis la mise en place de sa stratégie agricole, chaque année l'Agglo réunit agriculteurs, élus et partenaires lors de sa conférence agricole.

L'objectif de cette rencontre est de présenter l'avancement des actions mises en œuvre en adéquation avec la stratégie adoptée.



La conférence agricole, c'est aussi l'occasion d'approfondir certains sujets. Ainsi, après le financement participatif, la certification HVE, l'adaptation au changement climatique, l'eau et l'agriculture sur le territoire de l'Agglo, **les enjeux de la transmission et de l'installation seront à l'ordre du jour de cette 5^e édition.**

Sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération, comme partout en France, la moitié des agriculteurs va arrêter son activité dans les 10 prochaines années. C'est donc un défi de taille que d'assurer leur remplacement grâce à l'installation des nouveaux porteurs de projet.

Car maintenir des exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire, c'est :

- Maintenir l'activité économique, les entreprises et les emplois directs et induits.
- Maintenir les potentiels de production, la dynamique des filières et les entreprises d'amont et d'aval.
- Participer à l'autonomie alimentaire.
- Assurer l'entretien des paysages et prendre en compte les enjeux d'aménagement du territoire.

L'accompagnement de la transmission est de plus en plus important, puisqu'elle s'effectue de moins en moins dans le cadre familial, avec également un enjeu financier important.

L'adaptation des outils à l'installation en agriculture est aussi essentielle, au regard des nouveaux projets et profils de ceux qui veulent devenir agriculteur.

La conférence agricole sera l'ouverture d'un nouveau cycle des « Jeudis de l'installation et de la transmission ».

L'objectif de ces temps forts est de sensibiliser et d'informer sur les différents accompagnements possibles, les porteurs de projet, les futurs cédants, les élus, les élèves du Lycée Agrotec, en s'appuyant sur les actions et compétences des partenaires (Chambres d'agriculture Isère et Rhône, ADDEAR, MSA, SAFER).

JEUDIS
INSTALLATION
transmission

Au programme des « Jeudis de l'installation et de la transmission » :

- **5 décembre 2024** : forum de la transmission
- **23 janvier 2025** : sensibilisation aux métiers de l'agriculture
- **20 février** : café Installation Transmission

LA PAROLE À

Frédéric Belmonte
Vice-Président en charge de l'Agriculture, Maire de Seyssuel



Parce que le soutien aux agriculteurs est une de nos priorités, nous avons souhaité nous engager aux côtés des Chambres d'Agriculture de l'Isère et du Rhône au travers d'une convention de partenariat.

Nous avons la volonté de répondre aux différents enjeux de la stratégie agricole que nous avons définis en réalisant les 25 actions correspondant à nos engagements respectifs.

Avec les élus de la commission agricole, en s'appuyant sur les compétences de nos partenaires, les Chambres d'Agriculture Isère et Rhône, l'ADDEAR, la MSA, la SAFER, avons décidé de poursuivre nos actions en faveur de l'installation et de la transmission, de renouveler « les jeudis de l'installation et de la transmission » et de mettre cette thématique au cœur de la prochaine conférence agricole.

L'objectif de ces « jeudis » est de sensibiliser et d'informer les porteurs de projet, les futurs cédants, les élus sur les différents accompagnements existants.

Nous constatons de bons chiffres pour les installations et nous nous en félicitons. Mais nous remarquons que pour les transmissions, cela s'avère plus compliqué, c'est pourquoi nous souhaitons poursuivre cette action.



La rentrée d'Ariane

Ariane, pépinière d'entreprises du territoire de Vienne Condrieu Agglomération répond aux besoins des entrepreneurs de services pour accélérer leur développement avec une solution clé en main : accompagnement, hébergement et réseautage.

Ariane, c'est également un lieu ressources pour tous les porteurs de projet de création d'entreprise et jeunes entrepreneurs de tout secteur confondu, à travers un programme d'ateliers et foire aux questions animés en toute convivialité.

Au programme :

Au fil d'un café

■ Jeudi 12 septembre 2024 de 8h30 à 9h30

Pour favoriser les échanges entre nouveaux implantés sur le territoire, aspirants entrepreneurs et la communauté des entrepreneurs d'Ariane.

Une façon de découvrir la pépinière autrement !

« Fiscalité de ma jeune entreprise »

■ Mercredi 9 octobre 2024 - de 8h30 à 10h

Atelier thématique pour comprendre et s'approprier les mécanismes de l'imposition sur les bénéficiaires, la TVA et la fiscalité locale. Sous format foire aux questions, cet atelier s'adresse aux entrepreneurs mais également aux porteurs de projet.

Point C Création (In Extenso) répondra à toutes les questions !

« Café de la Création by Crédit Agricole

Centre-Est et Aura Peps »

■ Jeudi 17 octobre 2024 - 9h à 11h30

Sous forme de rendez-vous individuel, les porteurs de projets rencontreront des experts pour avoir conseils et réponses pratiques et concrètes en vue d'une future installation. Ce sera aussi l'occasion de découvrir Ariane, l'accélérateur pour entreprendre.

« Journée Portes Ouvertes 2024 »

■ Jeudi 14 novembre 2024 - Toute la journée

Retenez la date ! Programme complet d'ateliers et d'animations à découvrir en octobre !

■ Plus d'infos :

Marie-Cécile Amiot, responsable de la pépinière
06 86 60 90 91 • pepiniere@vienne-condrieu-agglomeration.fr
Ariane, pépinière d'entreprises - 23 bis, rue Denfert Rochereau - 38200 Vienne



ARIANE

un accélérateur pour entreprendre



Les modalités de participation :

- Gratuit
- Inscription obligatoire (nombre de places limité)

L'AGENCE ÉCO DE L'AGGLO S'INSTALLE À LA PÉPINIÈRE

Pour être au cœur des services aux entreprises, l'Agence éco de l'Agglo s'est installée à la pépinière Ariane, située au 23 bis, rue Denfert Rochereau.

Agence
Vienne Condrieu
Agglomération éco

■ L'équipe reste joignable

<https://entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr>

04 74 78 89 00 •





“ Je suis plongé au cœur d'un univers entrepreneurial inspirant ! ”

Un nouvel entrepreneur a été accueilli en juin 2024 au sein de la pépinière d'entreprises Ariane, l'outil d'hébergement et d'accompagnement des jeunes entreprises de Vienne Condrieu Agglomération.

Stéphane Tétard, dirigeant d'Aracie Conseil, a rejoint la structure pour accélérer son activité de services numériques sur mesure.



Fort de plus de 20 ans d'expérience dans l'édition de logiciels métiers sur mesure en technologies Microsoft et la création de logiciels propres, Stéphane Tétard a créé Aracie Conseil en 2022, une jeune entreprise, « dynamique et en pleine croissance », suivie de près par l'équipe de l'Agence Éco de l'Agglo.

« Je suis ravi de l'accompagnement proposé par la pépinière d'entreprises Ariane pour la montée en compétences dans la gestion d'une entreprise, notamment. Je suis par ailleurs satisfait de pouvoir partager mes expériences avec les autres entrepreneurs présents à la pépinière. Nous nous

soutenons mutuellement en échangeant sur des problématiques diverses et bien souvent communes.

Depuis mon arrivée à la pépinière, je suis véritablement plongé au cœur d'un univers entrepreneurial inspirant et dynamisant pour développer les solutions innovantes que je propose ; solutions qui touchent des domaines divers comme la gestion des contrats, la dématérialisation des demandes de subvention ou les Systèmes d'Information Géographique. »

Ces solutions sont proposées à un panel varié de clients situés dans toute la France : industriels, organismes en lien avec la formation, collectivités territoriales ou encore commerces.

Pour Stéphane Tétard, épaulé par un jeune en alternance depuis la fin de l'été, l'objectif est de « répondre à toutes les demandes au cas par cas, avec une grande souplesse et une capacité d'adaptation. ».

■ Contact

Aracie Conseil

23 bis, rue Denfert Rochereau · 38200 Vienne
06 77 95 69 34 · stephane.tetard@aracie-conseil.fr
<https://www.aracie-conseil.fr>

INFO ÉNERGIE

Être accompagné dans la transition énergétique de votre entreprise industrielle

Vous êtes dirigeant d'une entreprise industrielle du territoire ?

Vous souhaitez optimiser vos consommations énergétiques, amorcer votre transition écologique ou concrétiser votre démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ?

L'Agglo vous accompagne dans votre démarche grâce au partenariat engagé avec la CCI Nord Isère en mobilisant une conseillère dédiée aux entreprises du territoire.

Sa mission : répondre à vos questions, évaluer la maturité du projet, vous accompagner à la mise en œuvre d'actions autour de la transition énergétique, la mobilité, l'économie circulaire et la RSE.

Le 6 juin dernier, un atelier dédié aux projets photovoltaïques a été proposé par la Cci Nord Isère,



l'AGEDEN et l'Agglo. Une dizaine de responsables d'entreprises ont pu mieux appréhender les différents dispositifs d'accompagnement, et les éléments réglementaires pour travailler leur projet de transition énergétique.

■ Contacts

Katy CASALIGGI · k.casaliggi@nord-isere.cci.fr
Karine ROUYER MAIROT · k.rouyermairot@nord-isere.cci.fr

Valoriser & préserver



Valorisation des déchets

Une nouvelle filière de tri en déchèteries : les jouets

Vienne Condrieu Agglomération, en partenariat avec l'éco-organisme Écomaison, a mis en place la reprise et la valorisation des petits et moyens jouets dans 4 de ses déchèteries.

3/4 des jouets en fin de vie finissent dans les bacs d'ordures ménagères, alors que plus d'1/3 est recyclable.

Depuis le 1^{er} juillet 2024, les déchèteries d'Ampuis, Pont-Évêque, Vienne et Villette-de-Vienne sont équipées d'une caisse dédiée aux petits et moyens jouets dans lesquelles vous pouvez déposer les jouets de moins de 80 cm : les peluches, les poupées, les jouets de plein air, les jeux de construction, les jeux de société...

Les jouets de plus de 80 cm, se déposent en fonction de l'aménagement des déchèteries soit dans la benne :

- mobiliers à Vienne, Villette-de-Vienne et Ampuis
- encombrants à Pont-Évêque et Chasse-sur-Rhône.

[Depuis le 1^{er} juillet 2024, les déchèteries d'Ampuis, Pont-Évêque, Vienne et Villette-de-Vienne sont équipées d'une caisse dédiée aux petits et moyens jouets...]

Mais attention dans tous les cas, si le jouet est électrique (à piles ou sur secteur), il doit être déposé avec les déchets électriques et électroniques (DEEE).

■ Vous avez un doute ? Le gardien est là pour vous conseiller. N'hésitez pas à lui poser la question.





Déploiement du tri des déchets alimentaires

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tous les ménages doivent disposer de moyens adaptés pour pouvoir trier leurs déchets biodégradables.

C'est dans cet objectif que l'Agglo propose une solution adaptée à chacun avec la mise en place gratuite de :

- composteurs individuels, composteurs partagés et lombricomposteurs, afin d'intensifier et d'améliorer le compostage de proximité sur l'ensemble de l'Agglo.

- bornes de collecte en apport volontaire, sur les secteurs d'habitat très dense ou les grands collectifs.

La 1^{re} phase de la collecte séparée des déchets alimentaires en apport volontaire a été mise en service mi-octobre 2023 sur 6 secteurs pilotes du territoire : **Vienne, Pont-Évêque et Chasse-sur-Rhône.**

En 6 mois de fonctionnement et un accès progressif des habitants dans les secteurs concernés, environ **50 tonnes de déchets alimentaires ont été détournées de nos ordures ménagères** et valorisées sur la plateforme de compostage Racine à Ternay.

Une 2^{de} phase de déploiement, avec mise en place des bornes et information des habitants, est prévue à l'automne sur de nouveaux secteurs.

Cela concerne non seulement de nouveaux quartiers sur Vienne, Pont-Évêque et Chasse-sur-Rhône, mais également Ampuis, Condrieu, Saint-Romain-en-Gal et Sainte-Colombe.



13 200 habitants (soit environ 5 800 foyers) bénéficieront ainsi de cette 2^e phase, l'objectif de l'Agglo étant d'atteindre un taux de 60 % des foyers desservis par le dispositif.

Les prochaines sessions de formation/distribution de composteurs

- **Le 4 octobre à Condrieu** (pour les habitants d'Ampuis, Tupin-et-Semons et Condrieu).
- **Le 15 octobre à Vienne** (pour les habitants de Vienne).
- **Le 18 novembre à Loire-sur-Rhône** (pour les habitants d'Échalas et de Loire-sur-Rhône).

■ **Pour demander votre composteur ou vous inscrire :**
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Mes démarches



Les bonnes adresses pour consommer local et responsable

Désormais, le site internet de l'Agglo identifie des commerçants, des entreprises, des associations ou d'autres structures qui proposent des solutions pour réduire ses déchets et consommer des produits locaux.

Directement sur la page d'accueil, la carte interactive liste les points de vente directe, les magasins de producteurs locaux, les bonnes adresses pour réparer vos objets, acheter en seconde main ou limiter votre production d'emballages...

■ **Pour tout savoir :**
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Vous avez une bonne adresse et elle n'est pas référencée sur la carte ? N'hésitez pas à contacter gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr.



Conférence gesticulée « Déchets et des hommes

Basculez dans le monde incroyable des objets qui nous entourent ! Pourquoi on les crée, on les aime, on les jette... D'ici à penser qu'on crée des marchés sans penser à l'utilité des objets...

Conférence de Tifen Ducharme organisée par l'association Zéro Déchet Vienne.

Le 8 novembre à 19h30 à la salle des fêtes de Vienne.

■ **Plus d'infos et réservation :**
www.zerodechetvienne.fr
ou sur  Zéro Déchet Vienne



Particuliers : une nouvelle aide pour la location d'un broyeur à végétaux



© Héciproque

Vous souhaitez louer un broyeur à végétaux ? L'Agglo participe financièrement.

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), Vienne Condrieu Agglomération s'est fixée comme objectifs de réduire les quantités de végétaux apportées en déchèterie et d'encourager les habitants à valoriser les végétaux dans leur jardin, par la pratique du broyage notamment.

69 kg/hab./an, c'est la quantité de végétaux déposés dans les déchèteries de l'Agglo et à la compostière d'Eyzin-Pinet en 2023.

L'Agglo propose ainsi, pour les habitants du territoire, un nouveau dispositif d'aide financière à la location d'un broyeur à végétaux auprès d'entreprises spécialisées du territoire (retrouvez la liste des entreprises sur le site de l'Agglo). Il s'agit d'une participation financière valable pour un maximum de deux locations par an et par foyer avec **une prise en charge jusqu'à 50 % du coût de location facturé, plafonnée à hauteur de 50 €.** Cette subvention concerne uniquement les particuliers.

Pourquoi broyer ses végétaux ?

- Limiter les allers-retours en déchèterie.
- Pratiquer un jardinage sans pesticides et économe en eau.
- Économiser l'achat de paillis et d'engrais.
- Améliorer la qualité de son jardin avec moins d'effort et de temps d'entretien.

Comment utiliser le broyat obtenu ?

- **En paillage :** il s'agit de couvrir le sol autour de vos plantations avec des végétaux broyés (le broyat). Cette pratique apporte de nombreux bénéfices pour votre sol :
 - > Apporter des éléments nutritifs et de la matière organique.

- > Protéger le sol des écarts de température (gel et sécheresse).
- > Préserver l'humidité et réduire les besoins d'arrosage.
- > Éviter la pousse des mauvaises herbes et limiter l'utilisation de désherbants.
- > Abriter et protéger les insectes utiles au jardin.

Le saviez-vous ?

Le paillis permet de conserver près de 90 % d'humidité dans le sol, contre 20 % pour un sol sans paillage.

- **En compostage :** si vous faites du compost, le broyat, riche en carbone, viendra équilibrer le mélange souvent composé de matières humides et azotées (épluchures, restes de repas, pelouse...). Cela favorise l'aération et la diversité des apports dans le composteur pour obtenir un compost de qualité.



■ Plus d'infos sur le dispositif d'aide et demande en ligne : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr > rubrique Je valorise les végétaux au jardin



Le Concours des initiatives Plan Climat [Les 3 lauréats]

En mars dernier, l'Agglo a organisé la 1^{re} édition des Rencontres du Plan Climat. À cette occasion, a eu lieu le concours des initiatives dont l'enjeu était d'offrir une vitrine à des projets inspirants qui contribuent à la transition écologique, mettant ainsi en lumière les efforts déployés par les acteurs locaux.

Le restaurant Court-Circuit

À l'origine de Court-Circuit se trouve Alix Sellès, initialement formée en géographie et urbanisme. Elle découvre sa passion pour la cuisine après diverses expériences professionnelles.

En 2020, elle s'installe en région lyonnaise et malgré des difficultés économiques, elle persiste dans sa passion pour une cuisine éthique et locale.

En 2021, la commune de Pont-Évêque lance un appel à projet de restauration. Alix est retenue.

Quand son restaurant ouvre enfin en juin 2023, c'est un lieu de vie accueillant qui prend forme où les enfants et les animaux sont également les bienvenus.

Elle a ainsi organisé des sessions de contes pour bébés, de la danse orientale et fait venir une maquilleuse.

Engagée dans l'économie locale et le respect de l'environnement, Alix s'approvisionne auprès de fournisseurs situés à moins de 20 km, qu'elle a pris le temps de connaître et dont certains, depuis, sont devenus des amis.

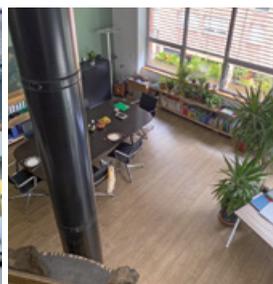
En adoptant des horaires adaptés à sa vie de famille (ouverture principalement le midi mais aussi des brunchs et des soirées) et une rémunération juste pour elle et ses collaborateurs, Alix a réussi à mettre en place l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle qui lui tenait à cœur.

Alix a ainsi réussi à incarner sa philosophie à la fois dans le cadre chaleureux de son restaurant fait de matériaux recyclés ou locaux, et dans ses assiettes gourmandes souvent végétales, toujours bio et de saison.

Son petit plus : des activités de traiteurs et cette année, des bocaux végétaux pour Jazz à Vienne. Et beaucoup d'autres idées pour 2025...

■ Contact

Restaurant Court-Circuit
155, montée Lucien Magnat
38780 Pont-Évêque
04 82 62 96 26
lecourtcircuit38@gmail.com
<https://restaurant-court-circuit.fr/>



Architecture4future

Architecture4future est un jeune cabinet d'architecture fondé il y a 3 ans par Patrick Stefan Rheinert, avec l'ambition de « bousculer les habitudes pour mieux répondre aux défis d'un futur désirable ».

Pour cela, dès la conception de chaque projet, **4 critères sont intégrés : une architecture durable doit être agile, citoyenne, sobre et végétale, qualités indispensables pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux actuels.**

Depuis 2 ans, le cabinet métamorphose une friche industrielle en « grünboX » dans la vallée de la Gère à Vienne.

La grünboX combine logements, espace de co-working pour 10 à 15

personnes, salle de sports et « Tiers-Lieu » dans un cadre abordable et innovant.

La salle polyvalente « Tiers-Lieu » offre des qualités thermiques et acoustiques surprenantes et peut accueillir jusqu'à 100 personnes pour divers événements. Prochainement, une nouvelle version de Tiny House (petite construction à mi-chemin entre la roulotte et la maison) sera installée, faite de containers maritimes enveloppés de plantes grimpantes, ainsi qu'une piscine naturelle qui utilisera les eaux de pluie. Ce projet de vie réduit l'empreinte carbone de 66 % et l'empreinte eau de 25 % par rapport à un bâtiment neuf, grâce au réemploi et à l'utilisation de déchets.

La grünboX incarne une revitalisation urbaine novatrice, favorisant mixité fonctionnelle et sociale. Elle est un exemple concret d'urbanisme inclusif et durable, valorisant sécurité, mixité sociale et développement économique local.

Architecture4future invite élus et entrepreneurs à découvrir la grünboX et à s'inspirer de ses bureaux, pour créer des environnements stimulants et agréables.

■ Contact

Architecture4future
72, rue Victor Faugier
38200 Vienne
09 86 57 25 44
contact@architecturefuture.fr
<http://www.architecturefuture.fr/>



Alpes Isère Habitat

Alpes Isère Habitat s'engage en faveur de l'innovation et de la solidarité dans le logement social en Isère. Outre son rôle de bailleur social, l'organisme développe des initiatives enrichissant la vie communautaire comme les Paniers Solidaires, en partenariat avec le Réseau Cocagne.

Le projet des Paniers Solidaires, initié en 2021, vise à fournir un panier de légumes bio de saison par semaine à prix réduit, à des résidents locataires d'Alpes Isère Habitat, améliorant ainsi leur accès à une alimentation saine.

Alpes Isère Habitat a lancé les 1^{ers} Paniers Solidaires sur la commune de Péage-de-Roussillon. Fort de son succès, le projet s'étend à des résidents de Chasse-sur-Rhône depuis juillet 2024.

Grâce aux subventions nationales (via le Réseau Cocagne) et au soutien financier du bailleur social, les paniers de légumes d'une valeur de 11,30 €, sont proposés à 3 € pour des résidents du quartier prioritaire Barbières-Château.

Alpes Isère Habitat adapte ses services aux besoins des locataires, planifiant soigneusement les horaires et lieux de distribution des paniers.

Les Jardins de Lucie fournissent 10 paniers de légumes bio par semaine et organisent des activités pour sensibiliser les bénéficiaires autour du bien vivre alimentaire. Situés à Communay, ils ont pour objet l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté par le maraîchage bio.

En favorisant la consommation de produits locaux et bio, Alpes Isère Habitat réduit l'empreinte carbone et promeut des pratiques agricoles durables.

Le projet des Paniers Solidaires incarne l'engagement du bailleur pour l'innovation, la solidarité et le développement durable, montrant que le logement social peut enrichir les communautés au-delà des simples murs.

■ Contact

Alpes Isère Habitat
76, avenue Bel Air
38150 Roussillon
contact.roussillon@alpes habitat.fr
<https://alpes habitat.fr/>



RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

Se faire accompagner pour rénover sa copropriété

À la recherche de solutions pour baisser ses factures d'énergie en copropriété sans compromettre son confort ?

L'Agglo propose un accompagnement aux copropriétaires et gestionnaires de copropriétés pour faciliter leur projet de rénovation énergétique. Elle s'appuie sur deux partenaires, porteurs du service public France Rénov', pour apporter aide et conseil : AGEDEN pour les copropriétés situées en Isère et ALTE 69 pour celles dans le Rhône.

Le service est gratuit, financé par les pouvoirs publics et indépendant des artisans, des fournisseurs d'énergie et de matériel

Les conseillers, mis à disposition, sont spécialisés dans la rénovation énergétique des logements collectifs. Ils renseignent sur les aspects financiers et techniques, mais également sur les aides financières départementales et nationales mobilisables.

Un accompagnement personnalisé et approfondi est aussi possible pour chaque copropriété.

Des conférences sont organisées en complément pour expliquer des sujets spécifiques :

- **16 octobre à 18h à Vienne*** - Chauffer sa copropriété : quel système de chauffage et d'eau chaude sanitaire choisir ?
- **27 novembre à 18h à Vienne*** - Rénovation énergétique de votre copropriété : la thermographie pour mieux comprendre.

■ Plus d'infos :

L'AGEDEN pour les copropriétés en Isère :

- 04 76 14 00 10
- Recevoir l'actualité sur la rénovation énergétique en copropriété : <https://www.ageden38.org/>

L'ALTE 69 pour les copropriétés dans le Rhône :

- 04 37 48 25 90
- Envoyer un email via le formulaire en ligne : www.alte69.org



* lieux précis à consulter sur le site de l'Agglo

Pour faciliter votre quotidien, le site internet de l'Agglo vous permet d'effectuer un grand nombre de démarches en ligne. Vous pouvez aussi contacter chaque service de l'Agglo par mail ou par téléphone.

L'Agglo et VOUS



Pour mon tri, je demande

- un bac de collecte
- un composteur ou lombricomposteur
- mon kit de tri pour mes déchets alimentaires

Une question ? 04 74 53 45 16
gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Petite enfance

- Je préinscris mon enfant (ou futur enfant) dans une des 16 structures petite enfance de l'Agglo
- Je consulte et paye mes factures en ligne

Une question ? 04 27 87 80 00
petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Transports et mobilité

- Je fais une réclamation
- Je demande un emplacement de stationnement vélo

Une question ? 04 74 78 78 89
transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Cycle de l'eau

- Je demande un abonnement à l'eau potable
- Je résilie mon abonnement à l'eau potable
- Je transmets l'index de mon compteur d'eau potable
- Je paye ma facture d'eau potable en ligne

Une question ? 04 87 59 14 50
regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Auprès du service Urbanisme et aménagement

- Je réalise mes demandes sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme et Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

Une question ? 04 82 06 33 06
Autorisations des Droits des Sols (ADS)

les horaires de l'Agglo et de ses services

Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès
BP 263 - 38217 Vienne Cedex
Tél. : 04 74 78 32 10
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h



**N'hésitez pas à nous rejoindre et agrandir
la Team de l'Agglo !**



Vienne Condrieu Agglomération



www.vienne-condrieu-agglomeration.fr



Les déchèteries

Chasse-sur-Rhône - 326, route de Communay

· Du lundi au samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Pont-Évêque - ZI l'Abbaye

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Vienne - Saint-Alban-les-Vignes

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

Ampuis - Verenay - 1680, rue du Stade

· Lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h
· Mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h

Villette-de-Vienne - 288, chemin du Maupas

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30
et de 13h30 à 18h

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Les piscines

Période scolaire

Du 9 septembre 2024 au 30 juin 2025

Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson à Saint-Romain-en-Gal

· Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et de
16h45 à 19h30
· Mercredi de 12h à 19h30
· Samedi de 13h à 19h
· Dimanche de 9h30 à 12h30

Renseignement : 04 69 46 14 92

Piscine à Loire-sur-Rhône

· Lundi, mardi et jeudi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h
· Mercredi de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h30
· Vendredi de 11h15 à 13h30 et de 16h30 à 19h

Renseignement : 04 69 46 14 96

Piscine à Villette-de-Vienne

· Lundi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h
· Mardi et vendredi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h
· Mercredi de 12h à 18h
· Jeudi de 12h à 13h45

Renseignement : 04 69 46 14 91

Vacances scolaires

**Les horaires d'ouverture sont consultables sur le
site de l'Agglo**

Achats carte PASS et réservation d'activités

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr
> rubrique Les piscines

Nos partenaires vous reçoivent à l'Agglo lors de permanences

- ADIL 04 76 53 37 30
- AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et
d'environnement (CAUE) : 04 74 78 78 83
- OPAH - Conseil travaux et rénovation logement
▶ **N° Vert 0 805 030 043**
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20

13^{ÈME}
ÉDITION

Semaines d'information
sur la santé mentale



En mouvement pour notre **santé mentale**

DU 7 AU 20 OCTOBRE 2024



VOIR LE
**PROGRAMME
COMPLET**



À **CONDRIEU, JARDIN,
STE-COLOMBE ET
VIENNE**

Co-piloté par

Vienne
Condrieu
Agglomération

ESM
PORTES DE L'ISÈRE

Avec le soutien financier de

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale - Vienne

ALPES ISÈRE
HABITAT OPH

Vienne
Qualité de VILLE